



LE BRAS Eugène

Naissance : 4 avril 1921 - Brest

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944

Résistance : [Groupe Action Directe](#), [D.F](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 21 janvier 2015 - Brest

Eugène Michel Noël Le Bras travaille dans les installations sanitaires et réside au 55 bis rue Yves Collet à Brest. Sous l'occupation, il épouse Thérèse Garo le 4 décembre 1942. De cette union naissent deux fils ; Michel en 1943 et Alain en 1946.

En janvier 1944, recruté par [Georges Dauriac](#), il intègre la résistance au sein du groupe [Action Directe](#), corps-franc du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Il met alors son magasin à disposition des résistants pour servir de *boîte aux lettres*. Il participe à la diffusion du journal clandestin du mouvement. Eugène participe aussi à l'établissement de faux papiers, il réalise également des plans de casernes et fournit de l'essence aux résistants.

Le 30 mars 1944, Eugène Le Bras est arrêté pour trafic de faux ausweis au profit de la résistance. Lors de l'arrestation, les allemands trouvent chez lui une liste de noms de résistants du groupe [Action Directe](#) ainsi que plusieurs photos.

Interné à la prison de Pontaniou, puis à Rennes, il est jugé et condamné à une peine d'internement. Eugène Le Bras est alors déporté. Il quitte la France par Belfort à bord d'un convoi ferroviaire, dans lequel se trouve un autre résistant du groupe [Action Directe](#) : [Claude Gandin](#). Arrivés le 26 août 1944 au camp du Struthof (KL Natzweiler), ils n'y restent que peu de temps. Assez pour que l'on leur attribue un matricule, le 23896 pour [Claude](#) et le 23893 pour [Eugène](#). Au 31 août, l'évacuation générale du camp est ordonnée. Tous les déportés sont transférés entre le 1er et 4 septembre vers Dachau. Ils y passent une journée avant d'être de nouveau transférés vers le camp d'Allach, situé à 8 kilomètres de Dachau. Eugène Le Bras connaîtra ensuite les camps d'Haslach et Dautmergen. Libéré par l'avance des Alliés le 22 avril, il est rapatrié en France le 30 avril 1945.

Pour son action dans la résistance, il reçoit les distinctions suivantes :

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Médaille de la Résistance (1946)
- Médaille Militaire
- Croix de Guerre 1939-1945, avec Palme
- Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 (1960)

Sources - Liens

1. Archives Municipales de Brest, fonds *F.N.D.I.R.P* (87S) et *Défense de la France* (51S).
2. Archives Départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance d'Eugène Le Bras (1622 W).
3. Ordre de la Libération, Paris, registre des médaillés de la Résistance française.
4. Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.273](#)).
5. PICHAVANT René, *Clandestins d'Iroise*, Tome 4, éditions Morgane, 1988.
6. Service Historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant d'Eugène Le Bras (GR 16 P 347616) - **Non consulté à ce jour.**
7. Service Historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déporté d'Eugène Le Bras (AC 21 P 588375) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciement à Monique Herrou pour l'aide à la rédaction de cette fiche.

Mémoires des Résistants et FFI du pays de Brest - <https://www.resistance-brest.net>